

## La fonction publique se mobilise face à «l'urgence sociale»

PAR EMMANUEL RIONDÉ ET MATHILDE GOANEC  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 22 MARS 2018



Manifestation de la fonction publique, jeudi 22 mars, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). © Manu Riondé

À Tarbes, le cortège intersyndical a rassemblé jeudi matin plus de 6 000 personnes contre la réforme de la fonction publique. La manifestation s'est conclue par une assemblée générale très suivie. Toute la matinée, le désir d'unité s'est exprimé. Comme l'envie de ne rien lâcher.

### Tarbes (Hautes-Pyrénées), de notre envoyé spécial.

- « *Nous, notre travail, c'est d'aider les gens qui sortent de prison à se réinsérer. Idéalement, il faudrait que l'on suive entre 40 et 60 personnes, on est à 130, parce que le nombre de mesures explose. Et derrière, pour bien bosser, on aurait besoin d'un Pôle emploi opérant, de lits en psychiatrie, tout simplement de services publics qui ont les moyens de fonctionner...*

» En quelques mots, Éloïse, travailleuse sociale au service Insertion probation de l'administration pénitentiaire, représentante CGT, résume un sentiment très présent ce matin dans le cortège tarbais. Celui d'être compressé de toutes parts. De devoir courir d'un front à l'autre. De voir « *la qualité de l'emploi* » et celle des services publics se « *dégrader* » quasiment à vue d'œil.

La réforme de la fonction publique voulue par Édouard Philippe et Emmanuel Macron, quelque peu éclipsée par le mouvement cheminot, n'en est pas moins très ambitieuse. Il s'agit de revoir le statut des fonctionnaires des trois « versants », fonction publique d'État, territoriale et hospitalière. Elle intervient alors même que le gouvernement refuse de répondre aux revendications des organisations syndicales sur le

pouvoir d'achat des fonctionnaires et le rétablissement d'un jour de carence, conflit social qui a déjà donné lieu à une manifestation unitaire en octobre. En annonçant de but en blanc, le 1<sup>er</sup> février 2018, vouloir « *refonder le contrat social avec les agents publics* », le premier ministre a remis le feu aux poudres.

Quatre chantiers sont ouverts, «  *négociables* » pour le gouvernement, «  *des lignes d'arrivée* » pour la plupart des syndicats : la réforme des instances représentatives des agents (comité technique et commission administrative paritaire), l'accroissement des primes individuelles au mérite, mais surtout l'augmentation du recours aux contractuels et la mise en place d'un nouveau cadre pour des «  *plans de départ volontaire* » chez les agents. Le tout sous la menace de suppressions de postes et l'abandon d'une partie des missions du service public, théorisés par le comité action publique 2022, lancé en octobre.

À Tarbes, la manifestation, sans aucun heurt, s'est achevée aux alentours de 11 h 30 à la Bourse du travail où s'est aussitôt tenue une assemblée générale de salariés. L'amphithéâtre, d'environ 300 places, était comble. La semaine dernière, le 15 mars, plus de 2 000 retraités et personnels des Ehpad du département avaient déjà manifesté dans la ville.

Dès le départ, place de Verdun, la banderole de tête affiche une intersyndicale de premier choix : les représentants de la CFDT, CFTC, CGC, CGT, de FO, FSU, Solidaires et de l'Unsa s'y côtoient. Les cheminots, privés de TGV, en sont aussi. «  *La direction de l'entreprise a fait le choix de supprimer les trains stratégiques de Hendaye, Tarbes, Limoges... Ils ont visiblement décidé de laisser les cheminots à quai* », explique Nicolas, délégué CGT qui avait prévu avec plus de 100 camarades de rejoindre Paris. Restés là, ils ont décidé de «  *gonfler les rangs* » de la manifestation locale. «  *Vu les projets de loi que le gouvernement veut mettre en place, l'avenir de la fonction publique et le nôtre sont liés, tout comme celui des salariés du secteur privé d'ailleurs.* »

Non loin, une petite dizaine d'employés de l'Office national des forêts (ONF) sont là, en tenue de travail. «  *On n'est pas ici sur des revendications*

salariales, tient à préciser l'un d'entre eux, Christian, quinquagénaire. *C'est l'évolution du métier qui nous inquiète.* » Évolution ? Recours accru aux agents contractuels non assermentés, privatisation de « ce qui est rentable », en l'occurrence la vente du bois, délaissement de ce qui l'est moins : « *L'accueil, la surveillance des forêts, la constatation des infractions...* » Et restriction du champ des responsabilités individuelles : « *Normalement, chacun de nous est en charge d'une ou plusieurs forêts et de tout ce qui s'y passe, ils veulent mettre fin à ça et pouvoir nous déplacer.* »



Manifestation de la fonction publique, jeudi 22 mars, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). © Manu Riondè

Ils croisent un ancien de la maison, retraité, les bises claquent, un autocollant posé dans le dos, il leur emboîte le pas et rejoint le cortège hérissé de quelques pancartes... synthétiques : « *1- organiser le pourrissement des services publics ; 2 – médiatiser le désastre ; 3 - brader au privé* ». Ou : « *Le climat a besoin du rail et du service public* ». Côté politique, La France insoumise, Génération-s, LO et le NPA sont les formations les plus visibles. Plus tard, dans l'amphithéâtre de la Bourse du travail, un ancien militaire, nouvel adhérent à Debout la France (de Nicolas Dupont-Aignan), prendra la parole pour sa « *première réunion politique* » (sic). Sans faire l'unanimité.

Thierry et Sonia, tous les deux professeurs d'espagnol, tiennent la banderole du lycée Marie-Curie, le plus important établissement du département où exercent 155 enseignants. Pour eux aussi, la contractualisation est au cœur du combat : « *On voit arriver des enseignants non formés, qui font ce qu'ils peuvent. Mais c'est dur parce que c'est un métier exigeant. Alors on nous demande d'être des formateurs non officiels pour les aider à faire leur travail...* », résume

Sonia. « *Du coup, on se retrouve à contribuer à cette contractualisation* », pointe son collègue, dénonçant le recours grandissant aux heures supplémentaires et le manque de « *4 ou 5 postes* » dans l'établissement.

Même son de cloche du côté des hospitaliers : « *Aujourd'hui, les services hospitaliers du département tournent en effectif minimum du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, assène Wilfried Zapparoli, secrétaire départemental CGT de la santé. On manque d'effectifs et on en précarise une bonne partie. Très concrètement, cela signifie qu'il y a moins de soins et que l'on est moins présents auprès des patients. Et au niveau des équipes, ça se traduit par de plus en plus de personnels en arrêt maladie, ou qui partent, cassés, pour invalidité, ou qui, excédés par la dégradation des conditions de travail, rejoignent le secteur libéral... Casser les statuts, c'est mettre en péril la continuité des soins qui fait théoriquement partie du cahier des charges des personnels hospitaliers.* »

Comme pour les cheminots, le gouvernement assure que tout est encore ouvert à la discussion et a annoncé un calendrier de réunions de concertation qui s'étale sur l'année 2018. Promis, pas de loi avant 2019. Au passage, l'exécutif raille ce mouvement du 22 mars, calé sur une réforme dont on ne saurait encore rien. La confédération CFDT, qui n'appelait pas à manifester jeudi, de même que l'Unsa, veut croire aussi en la possibilité de faire bouger les lignes. « *À ce stade, manifester nous semble prématuré, assurait depuis la capitale Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonction publique. C'est le rêve du gouvernement de nous marginaliser ! Nous ne voulons pas donner l'impression que nous sommes arcboutés sur le statut. Regardez la SNCF, c'est ça qui ressort dans l'opinion.* »

Mais la plupart des organisations syndicales estiment avoir largement eu le temps d'éprouver la méthode Macron en matière sociale, appliquée à la lettre par son ministre Gérard Darmanin : « *Dès la première réunion, on nous a dit que le document d'orientation ne bougerait pas sauf à la marge, alors que les quatre points qu'il évoque remettent en cause les principaux éléments du statut* », a rappelé Christian Grolier,

secrétaire général de la **Fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière**, quelques jours avant la mobilisation, à Paris. « *Mi-mars, on a rencontré le directeur général de la fonction publique qui nous a dit clairement que la vision du gouvernement pour le service public "c'est le contrat et pas le statut". En entendant ça, comment ne rien faire ?* »

Au pied de la Bourse du travail de Tarbes, Marie, employée administrative dans l'éducation nationale, a soigneusement enroulé son calicot de la CFDT. Venue parce que « *y en a marre de tout ça* », elle défend le positionnement de son syndicat « *réformiste* ». « *C'est comme ça, on veut être dans l'opposition constructive, même si c'est vrai que ce n'est pas toujours efficace* », reconnaît-elle.

L'absence de réponse sur le pouvoir d'achat suscite également la méfiance chez les agents qui accusent Emmanuel Macron d'avoir trahi sa parole quand, en avril 2017, il promettait « *d'augmenter leur pouvoir d'achat* » **dans sa lettre aux agents publics**. Gel du point d'indice, hausse de la CSG et rétablissement d'un jour de carence, avec pour contrepartie la simple promesse d'un « rendez-vous salarial » en juin, les avancées paraissent bien maigres. « *Pour 2018, c'est plié sur la question du pouvoir d'achat, on est perdants* », s'est désolé Christian Grolier. La première vraie réunion sur la réforme du statut, prévue le 29 mars prochain au ministère de l'action et des comptes publics, sera l'occasion de voir si le

gouvernement accepte ou non de reprendre la plume. Dans le cas contraire, une nouvelle journée d'action est programmée.

Dans l'amphithéâtre de Tarbes, où se trouvent aussi quelques lycéens, les orateurs se succèdent pour clore ce 22 mars, qui évoquent pour beaucoup le coup d'envoi de Mai 68. Quelques-uns raillent le « *renégat* » Cohn-Bendit. Mais c'est surtout, « *l'illégitimité* » de Macron qui fait l'unanimité : « *Il a été élu sur un concours de circonstance* », rappelle Philippe des Finances publiques, lesquelles s'enorgueillissent d'un taux de 63 % de grévistes dans le département. « *Et il se permet de mettre à bas tout notre système de service public. Il faut qu'on ait une réponse à la hauteur de la violence de ce gouvernement.* » Une dame de 78 ans appelle à « *se soulever contre ce monarque* ». Applaudissements, nourris.

Autre sujet fédérateur : l'unité intersyndicale, même si le représentant de la CFDT restera silencieux sur ce sujet, et la nécessité de ne pas céder aux « *revendications catégorielles* » et de ne pas se laisser endormir par « *le calendrier des négociations* ». Il est 13 heures, la salle, où la solidarité sans faille avec les cheminots a été exprimée à maintes reprises, se vide. François Dousseau, le secrétaire général de l'Union départementale CGT, se félicite du message « *d'unité et d'efficacité* ». Une conclusion qui ne satisfait pas tout le monde. Remontant l'escalier vers la sortie, il est pris à partie par un militant : « *Pourquoi n'a-t-on pas fixé de date pour la prochaine AG ?!* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.